

M. GORDON: Il existe une entente au sujet des services en commun; on y relève certaines règles générales concernant le matériel roulant à employer, la conduite des trains, etc., mais toutes ces règles peuvent être interprétées différemment.

Le sénateur BOUFFARD: Nous ne sommes pas secoués de cette façon dans le train du jour. Ceci ne s'applique qu'au train de nuit.

Le sénateur BRUNT: C'est le train qui fait la collecte des bidons de lait.

M. GORDON: Si les plaintes sont assez nombreuses et si les honorables sénateurs m'écrivent à ce sujet, j'ordonnerai une enquête en vue d'améliorer la situation.

Le sénateur MACDONALD: Je tiens à pousser ceci un peu plus loin. M. Gordon a parlé des sénateurs qui ne peuvent dormir.

M. GORDON: Pardon! Je ne dirais rien de semblable. J'ai dit que je ne connais pas vos aptitudes au sommeil.

Le sénateur MACDONALD: Je parlais au nom de tous les voyageurs de ce train, mais surtout des membres de la Chambre des communes. Un bon nombre d'entre eux viennent de l'ouest d'Ontario et font régulièrement le voyage par ce train. Il leur faut visiter fréquemment leurs circonscriptions. Je ne puis concevoir comment ils peuvent faire le trajet dans ce train, être secoués toute la nuit et ensuite être en état de remplir leurs fonctions à la Chambre des communes. C'est impossible. On devrait faire des efforts pour rendre ce trajet de nuit plus confortable. Me permettrait-on une question? Les chemins de fer ont-ils l'intention de perpétuer ces services en commun, ou ont-ils quelque changement en vue? Je crois me souvenir que l'on a parlé il y a un an ou deux de l'intention de mettre fin à ce régime.

M. GORDON: On en parle constamment depuis huit ans que je suis au service des chemins de fer, et je deviens vieux.

Le sénateur MACDONALD: Allons, vous êtes encore un jeune homme.

M. GORDON: La question se ramène à ceci. Ni l'un ni l'autre des chemins de fer n'aime les services en commun, mais il existe une loi qui nous enjoint d'utiliser le matériel roulant au mieux, et les services en commun sont rentables. Ils nous permettent de réaliser des économies considérables. Si nous mettions fin aux services en commun, voici ce qui arriverait. Je vous en donne un exemple. Le service Toronto-Ottawa est exploité par le Pacifique-Canadien, mais si l'on abandonnait le service en commun et s'il nous fallait reconstruire notre propre service de voyageurs, notre voie ferrée de Toronto à Ottawa n'est plus dans l'état voulu. Elle est devenue une voie de transport des marchandises. On l'a laissée se détériorer, si je puis employer cette expression, aux normes d'une ligne servant uniquement au transport des marchandises. Il nous faudrait dépenser plusieurs millions de dollars pour améliorer cette voie entre Toronto et Ottawa.

Le sénateur EULER: Mais non pas si vous empruntiez la route qui longe le lac jusqu'à Kingston.

M. GORDON: Notre ligne de Toronto à Ottawa est devenue une ligne de transport de marchandises.

Le sénateur BRUNT: Quel est son parcours? Pouvez-vous nous le dire brièvement?

M. GORDON: Je la vois dans mon esprit, mais je ne saurais vous en décrire le parcours.

Le sénateur BRUNT: Les cartes doivent l'indiquer.

Le sénateur BOUFFARD: Je ne puis voir comment le service en commun peut influencer sur la conduite des trains. Peu importe que le train de nuit fasse partie ou non du service en commun.